

Paris, 11 Mars 2016

Tél : 01 49 28 20 00

## REALISATION DU GENOTYPAGE RHc NON INVASIF

POLE BIOLOGIE MEDICALE  
ET PATHOLOGIE  
UF BIOLOGIE CNRHP

Cher(e) confrère

### Dr. Agnès MAILLOUX

Responsable UF Biologie CNRHP

Tél : 01 71 97 03 24

e-mail : [agnes.mailloux@sat.aphp.fr](mailto:agnes.mailloux@sat.aphp.fr)

Nous souhaitons vous informer que désormais le CNRHP est en mesure de réaliser le **génotypage RHc foetal sur échantillon de sang maternel**. Cet examen s'adresse à des patientes allo-immunisées anti-RH4 (anti-c) enceintes de conjoint RH4(Rhc) positif hétérozygote (RH:2;4). Cet examen permet de légitimer une surveillance anténatale clinico-biologique lourde uniquement aux patientes enceintes de fœtus RHc positif (N. Da Silva et al, P131, *transfusion clinique et biologique* 22 (2015) page288). Il sera à réaliser à partir de 13 SA et s'inscrit donc dans le schéma de suivi de la patiente enceinte présentant une allo-immunisation anti-RH4 (annexe 1).

### Dr. Stéphanie HUGUET-JACQUOT

Praticien Hospitalier

Tél : 01 71 97 03 21

e-mail : [stephanie.huguet-jacquot@sat.aphp.fr](mailto:stephanie.huguet-jacquot@sat.aphp.fr)

#### Exigences préanalytiques :

- **prélèvement à partir de 13 SA**

- prélèvement de 3 tubes EDTA de 5 ml

- acheminement des prélèvements dans les **72h** (transport en ambiant)

- compléter la demande de feuille d'examen faisant également office de consentement de la patiente (modèle ci-joint)

- veiller à fournir l'ensemble des renseignements indispensables pour l'interprétation du résultat :

-date et heure du prélèvement

-date de grossesse

-renseignement sur l'allo-immunisation anti-RH4 de la patiente : titre ou dosage pondéral

-phénotype RH2/RH4 (RhC et Rhc) du conjoint

### Dr. Cécile TOLY-NDOUR

Praticien Hospitalier

Tél : 01 71 97 03 21

e-mail : [cecile.toly-ndour@sat.aphp.fr](mailto:cecile.toly-ndour@sat.aphp.fr)

### Sylvie RENOUL

Cadre de Proximité

Tél : 01 71 97 03 49

Fax : 01 71 97 03 29

e-mail : [sylvie.renoul@sat.aphp.fr](mailto:sylvie.renoul@sat.aphp.fr)

#### Exigences postanalytiques :

Les résultats sont transmis au prescripteur et au laboratoire transmetteur dans un délai maximum de 15 jours. Tout résultat est accompagné d'un courrier de conseil pour la prise en charge de la patiente.

Tout résultat négatif doit être confirmé sur un second prélèvement.

#### Secrétariat

Tél : 01 71 97 03 13

Fax : 01 71 97 03 29

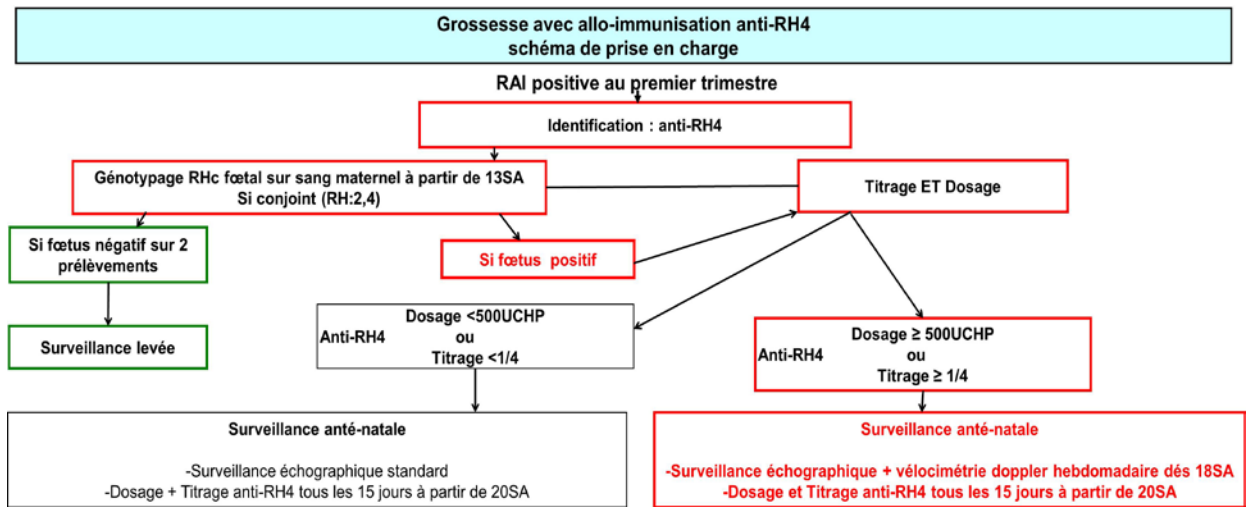
#### Standard

Tél : 01 71 97 03 00

Dr Agnès Mailloux

Responsable Médicale UF Biologie CNRHP

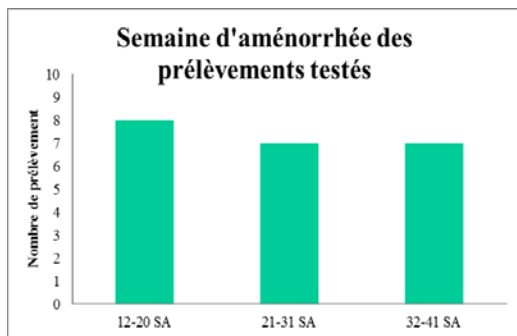
ANNEXE 1



**Résultats de la validation de la technique**

Méthode utilisée : K Gutensohn et al, BJOG 2010;117:722-729

Validation réalisée au CNRHP sur 23 prélèvements



	Fœtus RHc-	Fœtus RHc+	Total
Test +	0	16	16
Test -	3	0	3
Total	3	16	19

Sensibilité : 100%  
Spécificité : 100%  
VPP : 100%  
VPN : 100%

N. Da Silva et al, P131, *transfusion clinique et biologique* 22 (2015) page288